

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 8 janvier 2016
portant nomination d'un représentant du personnel à la commission administrative
paritaire du corps des secrétaires de chancellerie

NOR : MAEA1600660A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Valérie FEVRIER, secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle, est désignée en qualité de représentant du personnel suppléant, au titre du syndicat ASAM-UNSA, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires de chancellerie, en remplacement de Mme Denise-Caroline GAGLIONE-GUENON.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 8 janvier 2016

Pour le ministre des affaires
étrangères et du développement
international et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL